

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 29 mars 2017 portant désignation des
membres du jury de l'examen d'entrée et d'accès aux
études de premier cycle en sciences médicales et/ou des
études de premier cycle en sciences dentaires**

A.Gt 16-01-2019

M.B. 08-02-2019

Le Gouvernement de la Communauté française,
Vu le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de
l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études;

Vu le décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et
dentaires, article 2, § 3;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars
2017 portant désignation des membres du jury de l'examen d'entrée et
d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de
premier cycle en sciences dentaires, tel que modifié par l'arrêté du
Gouvernement de la Communauté française du 17 janvier 2018;

Considérant la proposition des institutions universitaires habilitées à
organiser et organisant des études de premier cycle en sciences médicales et
dentaires du 7 décembre 2018;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, 1^o, de l'arrêté du Gouvernement de la
Communauté française du 29 mars 2017 portant désignation des membres
du jury de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en
sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires,
les mots «M. Gustave MOONEN» sont remplacés par les mots «M. Vincent
Seutin».

Article 2. - Le présent arrêté produit ses effets le 1^{er} janvier 2019.

Article 3. - Le Ministre qui a l'Enseignement supérieur dans ses
attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 16 janvier 2019.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président, en charge de l'Egalité des Chances et des Droits des
femmes,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion
sociale, de la Recherche et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT